

# Vieillessement des centrales = risque d'accident nucléaire

**48 réacteurs nucléaires français ont déjà plus de 25 ans, l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits. La preuve qu'ils n'étaient pas prévus pour durer au-delà de 30 ans, comme on voudrait nous le faire croire, c'est que leurs architectes ont choisi le béton brut comme matériau de construction des bâtiments abritant la cuve du réacteur, sans les mettre "hors d'eau", c'est-à-dire à l'abri de l'eau de pluie par un toit étanche.**

**À partir d'une vingtaine d'années, le risque d'accident nucléaire augmente chaque année de manière significative. Au niveau mondial, plus de 100 réacteurs ont déjà été arrêtés. Leur âge moyen au moment de la fermeture était de 21 ans.**

**Usure des matériaux, impossibilité de remplacer certaines pièces (dont la cuve du réacteur et le bâtiment en béton qui l'entoure), augmentation du nombre d'incidents et risque de défaillances simultanées : telles sont les raisons pour lesquelles le vieillissement des centrales est devenu le premier facteur de risque en France (voir le diaporama sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)).**

**Cet été, le directeur de la centrale de Fukushima, accidentée le 11 mars 2011 au Japon, est mort d'un cancer. Cela prouve qu'il ne faut pas attendre des dizaines d'années pour subir les conséquences de la contamination. Les salariés du nucléaire sont les premières victimes.**

**L'accident nucléaire n'a jamais de fin. Au Japon, depuis trois ans, les cultures contaminées sont récoltées et disséminées "par solidarité" dans les autres régions. Le gouvernement japonais contraint deux millions de personnes qui n'ont pas les moyens de partir à rester dans les zones contaminées. Plus de 100 enfants ont déjà reçu un diagnostic de cancer de la thyroïde.**

# Vieillessement des centrales = risque d'accident nucléaire

**48 réacteurs nucléaires français ont déjà plus de 25 ans, l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits. La preuve qu'ils n'étaient pas prévus pour durer au-delà de 30 ans, comme on voudrait nous le faire croire, c'est que leurs architectes ont choisi le béton brut comme matériau de construction des bâtiments abritant la cuve du réacteur, sans les mettre "hors d'eau", c'est-à-dire à l'abri de l'eau de pluie par un toit étanche.**

**À partir d'une vingtaine d'années, le risque d'accident nucléaire augmente chaque année de manière significative. Au niveau mondial, plus de 100 réacteurs ont déjà été arrêtés. Leur âge moyen au moment de la fermeture était de 21 ans.**

**Usure des matériaux, impossibilité de remplacer certaines pièces (dont la cuve du réacteur et le bâtiment en béton qui l'entoure), augmentation du nombre d'incidents et risque de défaillances simultanées : telles sont les raisons pour lesquelles le vieillissement des centrales est devenu le premier facteur de risque en France (voir le diaporama sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)).**

**Cet été, le directeur de la centrale de Fukushima, accidentée le 11 mars 2011 au Japon, est mort d'un cancer. Cela prouve qu'il ne faut pas attendre des dizaines d'années pour subir les conséquences de la contamination. Les salariés du nucléaire sont les premières victimes.**

**L'accident nucléaire n'a jamais de fin. Au Japon, depuis trois ans, les cultures contaminées sont récoltées et disséminées "par solidarité" dans les autres régions. Le gouvernement japonais contraint deux millions de personnes qui n'ont pas les moyens de partir à rester dans les zones contaminées. Plus de 100 enfants ont déjà reçu un diagnostic de cancer de la thyroïde.**

## Empêchons l'accident nucléaire

Dans une lettre signée le 2 mai 2012, François Hollande s'engageait à arrêter Fessenheim "la plus ancienne de nos centrales", 36 ans (à voir sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)). Cet engagement est remis en question : la loi prévoit la prolongation des centrales au-delà de 40 ans et ne dit pas un mot de Fessenheim. Ségolène Royal et les parlementaires de la majorité doivent tenir les promesses du président !

Le député Marc Goua affirme que "compte tenu des travaux effectués par EDF dans l'optique d'une prolongation à 40 ans, Fessenheim a actuellement son plus haut niveau de sécurité depuis sa mise en service". Mais c'est totalement faux et 280 millions d'euros ont été investis en pure perte : depuis le 5 octobre 2014, Fessenheim est en panne pour "surconsommation d'eau". Autrement dit, il y a des fuites !

Si un accident nucléaire se produit en France, la nourriture y compris biologique et les vins français seront contaminés. Le patrimoine immobilier perdra immédiatement et irrémédiablement toute sa valeur. Tous ceux qui en ont les moyens prendront la fuite et l'économie s'effondrera. La propriété immobilière et les actifs dans les entreprises du CAC 40 se déprécieront. Après l'évasion fiscale, l'exode nucléaire...

Réduire le gaspillage de l'électricité et engager résolument la France dans le recours aux énergies renouvelables nous évitera d'être définitivement marginalisés par les pays qui ont déjà compris la nécessité économique de ce virage, comme l'Allemagne. Il faut agir vite, car la loi sur la transition énergétique a été adoptée le 14 octobre 2014 par une procédure accélérée : une seule lecture à l'Assemblée nationale, puis une seule lecture au Sénat les 10, 11 et 12 février 2015.

## Avant le vote au sénat :

✓ En quelques clics, j'envoie vite un mail à tous les sénateurs pour exiger la fermeture des vieux réacteurs nucléaires...

*en me connectant sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)*

le site qui présente les enquêtes de la journaliste Annie Lobé.

*J'agis dès aujourd'hui, pour ne pas avoir à le regretter plus tard...*

**SantéPublique éditions**, 20 avenue de Stalingrad, 94260 FRESNES. 27/01/2015

## Empêchons l'accident nucléaire

Dans une lettre signée le 2 mai 2012, François Hollande s'engageait à arrêter Fessenheim "la plus ancienne de nos centrales", 36 ans (à voir sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)). Cet engagement est remis en question : la loi prévoit la prolongation des centrales au-delà de 40 ans et ne dit pas un mot de Fessenheim. Ségolène Royal et les parlementaires de la majorité doivent tenir les promesses du président !

Le député Marc Goua affirme que "compte tenu des travaux effectués par EDF dans l'optique d'une prolongation à 40 ans, Fessenheim a actuellement son plus haut niveau de sécurité depuis sa mise en service". Mais c'est totalement faux et 280 millions d'euros ont été investis en pure perte : depuis le 5 octobre 2014, Fessenheim est en panne pour "surconsommation d'eau". Autrement dit, il y a des fuites !

Si un accident nucléaire se produit en France, la nourriture y compris biologique et les vins français seront contaminés. Le patrimoine immobilier perdra immédiatement et irrémédiablement toute sa valeur. Tous ceux qui en ont les moyens prendront la fuite et l'économie s'effondrera. La propriété immobilière et les actifs dans les entreprises du CAC 40 se déprécieront. Après l'évasion fiscale, l'exode nucléaire...

Réduire le gaspillage de l'électricité et engager résolument la France dans le recours aux énergies renouvelables nous évitera d'être définitivement marginalisés par les pays qui ont déjà compris la nécessité économique de ce virage, comme l'Allemagne. Il faut agir vite, car la loi sur la transition énergétique a été adoptée le 14 octobre 2014 par une procédure accélérée : une seule lecture à l'Assemblée nationale, puis une seule lecture au Sénat les 10, 11 et 12 février 2015.

## Avant le vote au sénat :

✓ En quelques clics, j'envoie vite un mail à tous les sénateurs pour exiger la fermeture des vieux réacteurs nucléaires...

*en me connectant sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)*

le site qui présente les enquêtes de la journaliste Annie Lobé.

*J'agis dès aujourd'hui, pour ne pas avoir à le regretter plus tard...*

**SantéPublique éditions**, 20 avenue de Stalingrad, 94260 FRESNES. 27/01/2015